

Procédure d'inscription à un enseignement dispensé par la Faculté des Sciences Sociales et Politiques (SSP) et validation des crédits acquis

1. Afin de procéder à l'inscription aux enseignements et aux examens, les formulaires suivants doivent être complétés et signés par l'étudiant.e:

- [Formulaire d'inscription à un enseignement pour les étudiant-e-s qui ne peuvent s'inscrire via internet](#) (Merci de compléter 1 formulaire par enseignement)
- [Formulaire d'inscription à une évaluation pour les étudiant-e-s qui ne peuvent s'inscrire via internet](#)

Les formulaires sont disponibles sur le lien suivant : <https://www.unil.ch/ssp/inscription-enseignements-examens>. (Formulaires et procédures d'inscription)

2. Une fois complétés et signés, les formulaires doivent être envoyés dans les délais¹ à l'adresse ssp@unil.ch **accompagnés d'une attestation d'immatriculation l'université d'origine.**

3. Suite à la publication des notes, la Faculté des SSP émet un relevé de notes officiel à l'attention de l'université d'origine². Ce relevé est mis à disposition de l'étudiant.e par voie informatique et il est transmis par l'étudiant.e au secrétariat de sa Faculté d'origine. Parallèlement, les Facultés peuvent établir des listes d'étudiant.e.s avec notes et crédits obtenus qui peuvent être envoyées aux Facultés partenaires pour contrôle.



Dans la Faculté des SSP, il n'est en principe pas possible de rattraper un examen échoué à la session d'été durant la session d'automne. Les examens échoués aux sessions d'été et d'automne peuvent être inscrits lors de la session d'hiver suivante afin d'être présentés en seconde tentative. Une demande de réinscription via les formulaires est nécessaire.

¹ Calendrier académique : <https://www.unil.ch/ssp/examens> (dates importantes).

² Dans le cadre des programmes conjoints, les Facultés partenaires se transmettent directement les résultats d'examens